



Parce que nos revendications méritent d'être portées : soutenons la mobilisation du 27 avril 2026 !

Des camarades appellent à une mobilisation unitaire pour des motifs bien légitimes que le **SNEPAP-FSU** dénonce, lui aussi, de longue date.

Même s'il s'agit d'une invitation surprise et sur le tard, il serait impoli de la décliner alors qu'elle promet union et solidarité.

Pour le **SNEPAP-FSU**, il convient de faire front unitaire pour dénoncer la dégradation des conditions de travail et les dysfonctionnements de tous ordres, persistants dans l'administration pénitentiaire et subis par tous les corps qui exercent en son sein.

Face à l'urgence du droit bafoûé, de réformes imposées sans concertation et les inquiétudes prégnantes liées à celles à venir, des problèmes générés par la surpopulation tant en détention que dans les milieux ouverts, au sous-effectif RH chronique dans les services qui alourdissent, de fait, les charges de travail et risquent d'entacher la qualité des accompagnements et les conditions de travail de chacun, le silence est proscrit

Au **SNEPAP-FSU** chacun peut se mobiliser le 27 avril 2026 pour affirmer haut et fort les exigences qui sont les nôtres, depuis toujours :

- La **révision des organigrammes de référence** afin qu'ils soient fidèles aux réalités de terrains.
- Des **recrutements massifs** pour tous les corps afin d'anéantir l'asphyxie des services.
- La **revalorisation de la PSS** et son rattrapage urgent pour les corps de la filière IP.
- Le **respect de l'exécution pleine et entière de nos missions** et la mise au ban des consignes relatives aux activités ludiques et provocantes, à la limitation des avis des CPIP, à l'aliénation des permissions de sortir collectives culturelles et sportives et aux mesures discriminantes envers les OQTF et ITF.
- Des **moyens financiers** à la hauteur de nos missions. L'AP, dont les SPIP, ont besoin de budgets pour fonctionner - sacralisés – notamment pour les modalités d'évaluation et de prises en charge structurées, et probantes en termes de prévention de la récidive.
- Des instances de dialogue social et un **CSA SPIP respectés et renforcés**.
- Des conditions d'incarcération dignes pour les usagers du service public pénitentiaire et un **système contraignant de régulation** de la population pénale incarcérée.
- La fin de la peine d'emprisonnement comme peine de référence, au profit de l'avènement d'une **peine de probation** autonome de toute incarcération.
- Le **respect de l'Etat de droit** et de la hiérarchie des normes par notre administration.

Pour le **SNEPAP-FSU**, l'unité reste une force.

Tous ensemble le 27 avril 2026.